



Bulletin municipal

n°513

Février 2021

LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU

Médecin de garde : ☎ 15 **Pompiers :** ☎ 18 **Gendarmerie :** ☎ 17 **Urgences :** ☎ 112
Pharmacies de garde : appeler le 32 37, du samedi 19h au lundi 9h, ainsi que les nuits de la semaine.
Secours catholique : ☎ 06.87.12.70.81 ou 06.78.50.69.18 **Secours populaire :** 02.98.44.80.43
A.D.M.R de l'Iroise : Espace Clos Nevez, route de Plouzané à Saint-Renan. ☎ : 02.98.32.60.04. Antenne de Ploudalmézeau ☎ : 02.98.48.06.90.
Service Eau et Assainissement : pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement, merci de prendre contact avec le service de la CCPI au 02.98.84.39.40.
SNSM : Alain QUIVORON (06.59.38.54.84) ou Jean Jacques LE LANN (07.83.69.87.61) **Urgences Secours en mer :** ☎ 196
Conciliateur de justice : Mr Prietz. Permanence tous les jeudis après-midi sur rendez-vous à la mairie de Ploudalmézeau. ☎ 02.98.48.10.48.
R.A.I.L EMPLOI-SERVICES : Service aux particuliers et mise à disposition de personnel auprès des entreprises et collectivités. Rue du Léon 29830 PLOUDALMÉZEAU. ☎ 02.98.48.01.68 et contact@rail-emploi-services.fr
F.N.A.T.H : (Association des accidentés de la vie) Permanences juridiques en mairie de Ploudalmézeau le 3^{ème} mardi du mois de 15h30 à 16h30.
Antenne CLIC à la CCPI : Services à la personne pour les plus de 60 ans. Mme Patricia BOTTA MINGANT au 02.98.84.94.86.
Permanence parlementaire du Député : Didier Le Gac, député de la 3^{ème} circonscription, du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi, 11 rue de Kerzouar, à Saint-Renan. Mr Le Gac : 02 98 33 02 20 ou par mail didier.legac@assemblee-nationale.fr
Service Social Maritime :
Madame BOSH assure des permanences, sur rendez-vous, auprès des marins du commerce et de la pêche chaque 3^{ème} jeudi du mois à la mairie annexe de **Portsaill** de 9h30 à 12h. Rendez-vous et information au 02.98.43.44.93.
Prochaine permanence : **jeudi 18 mars.**
Correspondants presse :
Ouest-France : Marie-Christine PELLEN au 06.81.77.14.85 et mcpellen.of@orange.fr
Télégramme : Jean-Yves TOURNELLEC 06.63.24.11.10 et jeanyvestournellec@bbox.fr

ETAT D'URGENCE SANITAIRE – COVID 19

La mise en place du couvre-feu de 18h à 6h est toujours en vigueur. Nous devons continuer à respecter les gestes barrières et la distanciation pour faire face à l'épidémie de covid-19. Les services publics sont en activité. Rappel des horaires d'ouverture de la mairie. Tél : 02.98.48.11.28

Accueil en ouverture libre : Les lundi, mercredi vendredi de 9h à 12h, les mardi et jeudi de 13h30 à 16h30
Accueil sur rendez-vous : Les lundi, mercredi vendredi de 13h30 à 16h30, les mardi et jeudi de 9h à 12h30

Depuis le 18 janvier 2021, les habitants du Pays d'Iroise de + 75 ans peuvent se faire vacciner contre la Covid 19 à l'Espace culturel de Saint Renan (place Guyader), du lundi au vendredi de 9h à 17h et obligatoirement sur rendez-vous. Les rendez-vous se prennent en ligne sur www.keldoc.com en précisant le centre de vaccination de Saint-Renan ou en appelant le 02.57.18.00.61. Pour plus de renseignements sur la vaccination, consultez votre médecin traitant qui vous apportera les réponses nécessaires à votre prise de décision.

Vous avez besoin d'aide pour vous inscrire ? Une conseillère municipale peut vous aider à prendre rendez-vous en ligne. Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie au 02.98.48.11.28.

Lors de premier confinement, nous avons instauré une veille et des contacts réguliers avec les habitants qui le souhaitaient. La démarche est toujours active et vous pouvez vous adresser à la mairie pour toute demande.

RECRUTEMENT POUR LE CAMPING MUNICIPAL

La commune de Lampaul-Ploudalmézeau va procéder au recrutement du personnel saisonnier, pour la saison estivale 2021. Les candidats doivent posséder des qualités d'organisation et relationnelles. La maîtrise de l'outil informatique et d'une langue étrangère est nécessaire. Le poste consiste à accueillir les estivants, gérer les emplacements en lien avec un élu référent, ainsi qu'à réaliser les tâches d'entretien des sanitaires. Les candidatures manuscrites et motivées (+ CV) doivent être adressées à Mme Le Maire, Mairie, 1 route de la Plage, 29830 Lampaul-Ploudalmézeau.

Pour le 17 avril 2021.

COUP DE POUCE NUMÉRIQUE

Plus que jamais, les outils numériques sont indispensables pour garder le contact avec ses proches, faire des démarches administratives, se cultiver... La mairie de Lampaul-Ploudalmézeau met en place un **service d'assistance informatique gratuit** à destination des Lampaulais éloignés du monde du numérique : conseil, prise en main des outils de communication informatiques, bureautique, aide à l'installation et à la configuration (ordinateurs, tablettes et téléphones Windows et Android) ... Dans le cadre des mesures de prévention sanitaire, les contacts téléphoniques seront privilégiés dans un premier temps. En cas de besoin, des rendez-vous en présentiel seront organisés dans le respect des gestes barrières. Contact : Mairie de Lampaul-Ploudalmézeau au 02.98.48.11.28.

MAIRIE

Courriel : lampaul-ploudalmezeau.mairie@wanadoo.fr
☎ 02.98.48.11.28. **Fax** : 02.98.48.19.32.

Site : www.lampaul-ploudalmezeau.fr

Tous les artisans, commerçants ou hébergeurs de Lampaul-Ploudalmézeau, souhaitant bénéficier d'un encart sur le site internet de la commune sont invités à se manifester auprès de la mairie au 02.98.48.11.28.

Nouveauté : « Facebook ». N'hésitez pas à venir consulter notre page Facebook : mairie de Lampaul-Ploudalmézeau.

URBANISME

Avis favorable à une déclaration de travaux :

- Mr Patrick LANNUZEL, 1 Hameau de Kersquivit, Carport, le 25 janvier 2021.

- Mr Yves SALAUN, Le Ribl, Clôture et portail, le 31 janvier 2021.

- Mr BESCOND Christophe, 5 Les Jardins du Bourg, Pose de panneaux photovoltaïques, le 05 février 2021.

- Mr KERJOUAN Philippe, 2 Carpont-Bian, Recul d'entrée et pose d'un portail, le 17 février 2021.

- Mr UGUEN André, 1 ter rue de Primauguet, Serre, le 10 février 2021.

Avis favorable à un permis de construire :

- Mr GODEBERT Gilles, Mezou Lambaol, Maison d'habitation, le 19 février 2021.

DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Vous pouvez recevoir le bulletin municipal par mail. Merci de nous communiquer votre adresse internet au 02.98.48.11.28 ou par mail : lampaul-ploudalmezeau.mairie@wanadoo.fr.

MESSE

Messes à Lampaul-Ploudalmézeau :

Le samedi 27 février et les samedis 13 et 27 mars à 16h30. (Horaire tant que dure le couvre-feu).

INFORMATIONS DIVERSES

QUALITE DES EAUX :

Eau de consommation humaine : Prélèvement effectué le 17/02/2021 : eau d'alimentation conforme.

RECENSEMENT NATIONAL

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois suivants, à la mairie, munis de leur pièce d'identité, du livret de famille et d'un

justificatif de domicile. **Merci de prendre rendez-vous au préalable.**

ASSOCIATIONS LAMPAULAISES

LE PETIT CAILLOU

Premier samedi de chaque mois (10h-12h) : Ouverture du Jardin du presbytère

Venez jardiner et découvrir un espace communal ouvert à tous ! En cours : taille des fruitiers, désherbage, aménagement d'un carré d'aromatiques et de coins jeux pour les enfants. Gratuit. Venir équiper pour l'extérieur.

Samedi 27 mars (14h-17h) : Repair café

Venez apprendre à réparer votre électroménager en panne et vos vêtements abimés, avec l'aide de nos bénévoles. ATTENTION : Inscription obligatoire et la décision de l'annulation ou du maintien sera prise prochainement...

Dimanche 11 avril (6h30-8h30) : Sortie nature « Balade au lever du jour »

Une sortie pour passer de la nuit au jour, en se baladant et en assistant au réveil de la nature... Dès 8 ans. Venir bien équipés. En partenariat avec L'Estran nature. Gratuit pour les adhérents, inscription nécessaire.

Renseignements et inscriptions au 02 98 48 07 69 ou associationlepetitcaillou@gmail.com

Plus d'infos sur le site <http://lepetitcaillou.infini.fr>

COMMUNIQUÉS Pays d'Iroise Communauté

Tinergie, un accompagnement pour vos travaux de rénovation énergétique

Vous envisagez de réaliser des travaux d'amélioration énergétique de votre logement ? La plateforme Tinergie simplifie vos démarches : information, conseil technique, accompagnement personnalisé, aides financières... Permanence gratuite assurée par un conseiller d'Energ'ence le 1^{er} et le 4^{ème} vendredi de chaque mois, sur rendez-vous, au siège de Pays d'Iroise Communauté, à Lanrivouré. Prochaines permanences : vendredi 5 et 26 mars 2021. Contact Energence : 02 98 33 20 09 – ou inscription sur le site Tinergie : <http://tinergie-brest.fr/>

Tous en selle !

Vous souhaitez vous remettre à la bicyclette, apprendre ou réapprendre à faire du vélo ? Les services Cohésion sociale, Mobilité de Pays d'Iroise Communauté vous proposent de participer 2 heures à une séance de « remise en selle » encadrée par une animatrice de la

Fédération des Usagers de la Bicyclette. Séance gratuite réservée aux personnes retraitées, possibilité de fournir un vélo. **Jeudi 11 mars**, de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h. Sur inscription obligatoire au 02 98 84 94 86.

Déchèteries du Pays d'Iroise : horaires d'ouverture

Les 5 déchèteries sont ouvertes toute la semaine (10h-12h et 14h-17h) sauf le mardi et le dimanche après-midi (jours de fermeture). Celles de Plourin et Milizac-Guipronvel sont fermées également le jeudi et ce, toute l'année. Horaires consultables sur www.pays-iroise.bzh et auprès du service déchets, 02 98 84 98 80. Cartes horaires disponibles en mairie.

Office de tourisme Iroise Bretagne

Dans ce contexte de crise sanitaire, les animations se font rares mais quelques expositions continuent à voir le jour. Vous êtes commerçant et accueillez des expositions ? Vous êtes artiste et exposez actuellement ou prochainement en Iroise ? N'hésitez pas à contacter Christelle : christelle@iroise-bretagne.bzh 02 98 48 73 19 pour bénéficier d'une diffusion sur la page agenda du site Internet Iroise Bretagne

www.iroise-bretagne.bzh

Maison de l'Emploi

Initialement prévu le 13 mars à Saint Renan, le forum de l'emploi et des jobs d'été est annulé en raison des conditions sanitaires. Consultation des offres d'emploi sur www.pays-iroise.bzh / service à la population / maison de l'emploi ou la page facebook : économie&emploi – Pays d'Iroise Communauté. Si vous êtes en recherche d'un emploi durable ou job d'été, envoyez-nous votre CV !!

La maison de l'emploi et les partenaires (mission locale, défi emploi, l'ADAPT, le rail emploi services, les prépa clés, ...) restent mobilisés pour tous les publics (sans RDV pour la maison de l'emploi). Maison.emploi@ccpi.bzh / 02 98 32 47 80 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (sauf le vendredi à 16h30)

INFORMATIONS DIVERSES

LES SERRES DE GOURANOU :

Les Serres de GOURANOU de Ploudalmézeau vous proposent des salades à repiquer (laitues, feuille de chêne verte et rouge, batavia, frisée...) Également disponibles oignons rosés, betteraves, carottes.

Nous vous proposons aussi des Pommes de Terre Variété « Ostara » ainsi que des échalotes à repiquer.

ATTENTION HORAIRES : jusqu'au 26 février, ouverture de 13h30 à 16h30. A compter du 1^{er} mars ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

Ouverture le samedi à partir du 3 avril.

Les Serres de Gouranou ESAT « Les Genêts d'Or »



ROSALIE, L'ÉPICERIE SOLIDAIRE MOBILE : L'association « la Société de Saint Vincent-de-Paul » permet aux petits budgets de réaliser leurs courses à faible coût. Une épicerie mobile est à votre disposition, **tous les mardis après-midi, de 13h à 14h30** à Lampaul-Ploudalmézeau près de la salle communale. L'inscription donne la possibilité de passer une fois par semaine dans l'une des villes visitées. Dossiers traités au cas par cas. **Tél :** 07 82 79 41 00 **Facebook :** Rosalie, l'épicerie mobile – SSVF.

Rue du Léon 29830 PLOUDALMEZEAU

Téléphone : 02.98.48.11.86

serres.gouranou@lesgenetsdor.org

DECOUVRIR LES ABERS EN KAYAK !

Glaz Evasion, en partenariat avec la Maison des Abers, organise une sortie en kayak avec approche naturaliste durant les vacances de février : **le vendredi 5 mars à 14h** : sortie environnement et circuit de l'eau sur l'Aber Wrac'h. Sur inscription : glazevasion@gmail.com Maison des Abers - Ti an Aberioù Korn ar Gazel - Rue de Tariéc 29830 Saint-Pabu tél : 02.98.89.75.03 contact@maisondesabers.fr <http://www.maisondesabers.fr>

MAISON FAMILIALE / SAINT-RENAN :

La Maison Familiale de St Renan, 4 route du Mengleuz, organise **le vendredi 12 mars**, de 17h à 20h et **le samedi 13 mars**, de 9h à 17h, des JOURNEES D'INFORMATION (sur rendez-vous), afin de présenter les différentes filières de formations par alternance : 50 % du temps en entreprise et 50 % du temps à la Maison Familiale :

FORMATIONS INITIALES :

- 4^{ème} et 3^{ème} d'orientation avec des stages multi-professionnels,
- (A) « Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural » 2 ans : stages dans les secteurs des services à la personne et vente-accueil (produits alimentaires),
- Bac Pro « Services aux Personnes et aux Territoires » 3 ans : stages dans les secteurs des services : santé, social et animation des territoires,

FORMATION CONTINUE :

- CAP Accompagnant éducatif Petite Enfance (ancien CAP Petite Enfance) : 9 mois (de septembre à mai),
- Accompagnement à la V.A.E.

Renseignements et informations au : ☎ 02.98.84.21.58 par mail : mfr.st-renan@mfr.asso.fr – sur notre site : www.mfr-strenan.com

HISTOIRE / SAINT-RENAN :

Vous trouverez en vente en librairie, un nouveau livre sur l'Histoire des Guerres Mondiales 1914-1918 & 1939-1945, relatant la Libération de quelques Communes du Nord-Finistère : Milizac, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Le Conquet, Plougouvelin, Plouarzel, Loc-Maria-Plouzané, Lesneven, Plabennec, Plouvien, Bourg-Blanc, Gouesnou, Brest, etc. La Reddition de la Forteresse de Kéringar-Lochrist, le Maquis de Kergoff à Tréouergat, la vie de l'U.N.C. de Milizac, ainsi que nombreuses illustrations avec l'histoire des Communes de Brest et de Milizac. (30 €) Auteur : Adrien Milin. Tél : 02.98.07.94.81 et 06.48.57.43.14 Courriel : adrien.milin@orange.fr Site web ou Blog Milin : <https://www.adrien-milin.fr>

RAPPEL REGLEMENTATION concernant les PLANTATIONS

Selon l'article C.3 de la zone Uh du PLU, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur des plantations:

- 0,5 m pour les plantations d'une hauteur inférieure ou égale à 2 m
- 2 m pour les plantations de plus de 2 mètres de haut

Si les voisins sont copropriétaires des plantations, chacun doit entretenir son côté. La coupe des branches qui avancent sur la propriété voisine relève de la responsabilité du propriétaire qui a planté. En revanche, si ce sont des racines, des ronces ou des brindilles qui empiètent sur sa propriété, le voisin peut les couper sous réserve que la taille se fasse à la limite de sa propriété. Nous vous rappelons également que les haies en bordure de voie publique doivent être entretenues pour des raisons de sécurité. En effet, elles peuvent gêner les déplacements des piétons mais également la visibilité des véhicules.

HALTE AU BRUIT (arrêté préfectoral n° 96 300 du 20/12/1996)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que notamment, tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les occupants de locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant de phonographes, magnétophones, appareil de télévision ou de radiodiffusion, instruments de musique, appareils ménagers ainsi que par ceux résultant du port de souliers à semelles dures ou de la pratique d'activités ou de jeux non adaptés à ces locaux.

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le service national universel (SNU) promotion 2021 s'adresse à tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans, nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006, qui souhaitent se porter volontaire pour s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Cette campagne sera relayée au sein des établissements scolaires. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt générale. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite. Tous les renseignements sur snu.gouv.fr

VACANCES SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Le Secours Populaire Français permet à des enfants âgés entre 6 et 12 ans de partir en vacances chaque année, grâce à des familles de vacances, au mois de juillet et d'août sur une période de 15 jours. Les enfants accueillis dans les familles finistériennes sont principalement des enfants de la Marne, de Paris, du Finistère, du Maine et Loire dont les parents sont bénéficiaires du Secours Populaire. En Mars de chaque année, nous fixons les dates d'accueil de juillet et août. Pour information, cette année les périodes sont du 16 au 30 juillet 2021 et du 30 juillet au 16 août 2021. La procédure comprend la visite des familles effectuée par deux bénévoles du comité le plus proche de votre domicile durant laquelle nous échangeons sur votre projet d'accueil d'un enfant et de la constitution d'un dossier (documents : certificat médical de non-contagion, l'extrait du casier judiciaire volet n°3 et les attestations d'assurance). Chaque année, nous organisons une réunion d'information pour répondre à toutes les questions. Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, nous espérons mener à bien cette action, mais la préservation de la santé de chacun reste notre priorité. Nous restons à votre entière disposition pour de plus amples informations. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ces actions de solidarité. Permanences du service accès vacances : Lundi : 14h à 16h30 Mardi : 9h à 12h Jeudi : 9h à 12h Nous contacter : Tél : 02.98.44.48.90 Mail : vacances@spf29.org

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL – Campagne d'information « Mars Bleu »

Dès 50 ans, un test à faire chez soi, tous les 2 ans. Un test de dépistage efficace existe. Simple, rapide et gratuit, ce test peut vous sauver la vie. Vous avez 50 ans et vous n'avez pas encore reçu votre courrier d'invitation au test de dépistage du cancer colorectal ? Demandez conseil à votre médecin traitant, à votre pharmacien ou contactez l'antenne finistérienne du CRCDC Bretagne en charge du suivi des dépistages organisés au 02 98 33 85 10 ou par mail à adec29@gmail.com.

Webinaire « Mars Bleu » le jeudi 18 mars de 18h à 19h30. Au programme : comprendre, prévenir la maladie et dépister. Communication sur le déroulement du webinaire **début mars** via les réseaux sociaux : Facebook, sites internet et la presse.